

**Offre d'emploi en contrat d'apprentissage – Sept. 2021**  
**Direction du Patrimoine Immobilier – Service maintenance et exploitation**  
**Intitulé du poste : Agent en maintenance des bâtiments**

**Formation envisagée par l'apprenti : CAP MBC (Maintenance des bâtiments collectifs)**

Le maître d'apprentissage sera Christian SUIRE, agent de maintenance de l'Equipe de Maintenance Territorialisée de *l'atelier des Ponts de Cé (EMT Angers)*.

**Présentation des motivations du maitre d'apprentissage :**

Depuis l'année 2020 avec l'arrivée de 3 apprentis, le service de maintenance et exploitation souhaite s'inscrire dans une dynamique de formation d'apprentis afin de bénéficier en fin de cursus scolaire d'un potentiel de collaborateurs formés et acculturés à l'environnement de travail au sein du Département de Maine-et-Loire et particulièrement celui des collèges publics.

Cela permet aux agent de transmettre leurs connaissances professionnelles et apporter leurs expériences à un jeune motivé.

**Durée du contrat :**

1 an ou 2 ans

**Missions confiées (préciser les activités confiées) :**

- Inspecter les installations et les locaux
- Diagnostiquer une panne sur une installation (éclairage, chauffage, sanitaires)
- Contrôler une installation électrique
- Dépannages électriques hors-tension
- Réparer ou remplacer les équipements de second œuvre
- Modifier une installation pour l'adapter un nouveau besoin
- Vérifier et entretenir l'installation sanitaire, de chauffage central et de production d'eau chaude
- Préparer un support à enduire
- Appliquer des gammes de peintures, vernis, enduits ou laques
- Définir des besoins en approvisionnement
- ... appréhender les diverses tâches et missions d'un agent de maintenance polyvalent

**Modalités d'accompagnement de l'apprenti (préciser l'organisation envisagée pour accompagner l'apprenti dans sa prise de fonction, son exercice quotidien, le lien avec l'établissement scolaire et sa formation...) :**

En terme d'outillage, il percevra une caisse à outils individuelle donc il aura en charge l'entretien et d'EPI adaptés à ses missions. Il travaillera en mettant en place les dispositifs de sécurité.

Ses missions nécessiteront des déplacements dans les collèges et les sites départementaux quotidiennement pour participer à des interventions de dépannages et petits chantiers. Il pourra ainsi connaître les différentes structures, leur fonctionnement et se faire connaître auprès des usagers.

Si celui-ci est détenteur de son permis de conduire B, il pourra être amené à se déplacer avec un véhicule de service selon les conditions du règlement intérieur.

L'apprenti travaillera principalement en binôme avec son maître de stage, mais sera également amené à travailler avec d'autres agents.

Le maître de stage se conformera à l'ensemble des obligations de la formation de l'apprenti (entretien avec le tuteur formation ; réalisation de points d'étapes et de suivi).

**Lieu de travail :** Centre technique départemental des Ponts de Cé et tous les sites du secteur d'Angers.